

Peuple et Culture  
27, rue Cassette  
75006 PARIS

LETTRE AUX ADHERENTS

1975. Lettre n° 1

Paris, le 30 avril 1975

Chers amis,

Notre précédente lettre datait du 10 décembre 1974. Nous vous annonçons la décision du Conseil d'administration approuvée à l'unanimité par l'Assemblée générale des 1<sup>er</sup>, 2, 3 novembre 1974 de différencier dans notre mouvement, les adhérents des abonnés.

**Les adhérents paient une cotisation de 30 F par an** qui donne droit à quatre lettres d'information et à une priorité d'inscription aux stages et sessions organisés par Peuple et Culture.

**L'abonnement aux fiches de lecture**, désormais distinct de l'adhésion, donne droit pour un montant de 35 F par an à l'envoi de six fiches de lecture.

Nous avons déjà reçu un grand nombre d'adhésions et d'abonnements, ce dont le mouvement vous remercie. Cependant, il semble qu'il reste encore des retardataires. Nous ne pouvons, pour des raisons financières, rappeler continuellement à tous notre nouvelle formule que nous avons déjà expliquée dans notre lettre du 10 décembre 1974. Aussi nous vous demandons de faire un effort d'information auprès des anciens adhérents que vous connaissez pour qu'ils se mettent à jour de leur adhésion, de leur abonnement ou des deux. Nous comptons sur vous. **Aucun envoi ne sera fait désormais à ceux qui n'auront pas régularisé leur situation.**

Vous trouverez dans cette lettre de brèves informations sur l'ensemble des activités de notre mouvement. Elles ne traduisent qu'imparfaitement la vie et le climat de votre association. Nous avons dû, vous le savez, prendre des mesures draconiennes pour maintenir notre existence. Sans vouloir être trop optimiste, il semble que nous ayons franchi le cap le plus difficile. Les activités du Service Formation se multiplient, notamment celles qui sont faites en application de la loi du 16 juillet 1971. Les fiches de lecture sont de plus en plus demandées par un public d'enseignants (2 221 fiches vendues entre le 1<sup>er</sup> janvier 1975 et le 31 mars 1975). L'ouvrage de J.F. CHOSSON sur l'Entraînement Mental connaît le succès qu'il mérite. Les différentes promotions de notre Ecole d'animateurs fonctionnent normalement, chacune selon son rythme et son approche. Marc VIGNAL « fonctionne » à plein temps dans ses nouvelles responsabilités auprès de la promotion 1975/76.

Malgré nos moyens restreints, nous continuons à être présents dans les instances représentatives et dans les associations de regroupement. Nous poursuivons aussi l'approfondissement des problèmes de l'autoformation des animateurs dans le cadre du C.E.P. L'apéritif du formateur réunit de nombreux amis et collègues autour des problèmes des méthodes de formation des adultes. Nous continuons à croire que l'éducation permanente est un des grands problèmes de notre temps. En ce domaine Peuple et Culture tient sa juste place. Nous devons tout faire pour que cette grande idée devienne chaque jour davantage une réalité.

## I — REUNION DES INSTANCES DE DIRECTION DU MOUVEMENT

**Le Conseil d'administration** s'est réuni le 16 décembre 1974 et a traité de la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée générale relatives au budget 1975, du programme des activités de 1975, de la situation des postes F.O.N.J.E.P., des activités franco-allemandes. Au cours de sa séance du 22 février 1975, il a entendu les rapports

de la Commission Financière, du Service Editions (en particulier à propos de la diffusion de l'ouvrage sur l'Entraînement Mental), du groupe de travail sur l'autoformation (placé sous la responsabilité de J. HEDOUX et J. DUMAZEDIER), et il a statué sur la mise en place des nouvelles dispositions concernant les adhérents et les abonnés aux fiches de lecture.

**Le Bureau** s'est réuni les 16 janvier, 30 janvier, 18 mars, 4 et 22 avril 1975.

**La Commission Financière** s'est réunie les 13 mars, 24 avril et 13 mai 1975.

## II — ACTIVITES DU SERVICE FORMATION

Depuis le début de l'année, les demandes de formation destinées à des salariés, dans le cadre de la loi de juillet 1971, ont connu une progression sérieuse. La spécificité de Peuple et Culture dans les domaines de l'Entraînement Mental, de l'expression orale et de la communication, semble reconnue en matière de formation; c'est dans ces domaines que les demandes de formation sont les plus nombreuses, pour des publics très diversifiés. Toutefois, Peuple et Culture essaie de mettre l'accent sur la formation des publics les plus défavorisés, ce qui sera le sujet de l'étude qui va être entreprise sur une pédagogie adaptée à la formation des O.S.

Cette pédagogie sera le thème de la session animée par les membres de la Commission Méthodes qui souhaite réunir, du 8 au 13 septembre prochain, à l'INEP de Marly-le-Roi, des responsables de formation, des formateurs, des membres de Comité d'entreprise et des enseignants. L'axe central de la réflexion sera : **Quand l'école a manqué : les bases de l'éducation permanente.**

Une session **Lecture vivante** sera organisée à Annecy, du 7 au 12 juillet 1975; elle s'adressera plus particulièrement à des animateurs, des responsables de bibliothèques et des enseignants.

**L'Apéritif du formateur** a de nouveau une périodicité régulière : au mois de mars, Pierre BESNARD a présenté son

ouvrage **Aspects socio-pédagogiques de la formation des adultes** (Ed. E.S.F.), Bernard LIETARD, **Un exemple de fonds d'assurance formation**, le 17 avril. Le 21 mai, Evelyn SULLEROT présentera l'association qu'elle a créée **Retravailler**, et le 11 juin Philippe ROQUEPELO parlera du **Partage du savoir** (Ed. du Seuil).

**Le Cercle d'Etudes Pédagogiques** réunit régulièrement les animateurs de Peuple et Culture. Depuis le début de l'année, les thèmes suivants ont été étudiés :

- crise des modèles et perspectives critiques dans la formation en groupe (J. DUMAZEDIER),
- comment débiter un stage afin de réussir la meilleure préparation affective et intellectuelle des membres du groupe (C. ROGER-MACHART),
- la problématisation dans la formation des adultes (J. DUMAZEDIER),
- compte rendu de stages d'Entraînement Mental (P. DAVREUX),
- la théorie des ensembles et l'entraînement mental (P. FAYOLLE),
- ma pratique de l'entraînement mental (C. POTIER),
- la formation à la lecture : analyse critique de deux stages (P. FAYOLLE - M. ECHARD),
- utilisation pédagogique de l'ouvrage de J.F. CHOSSON

#### **L'Entraînement mental.**

A la suite d'une interview de P. FAYOLLE et Nicole CHARLOPEAU, un article a paru sur l'Entraînement Mental **Apprendre à mieux penser**, dans le n° 14 (mars-avril 1975) de **Entreprises et Formation continue**.

### **III — ECOLE DE FORMATION D'ANIMATEURS DE PARIS**

La promotion 1975 de notre école d'animateurs, composée de seize stagiaires, a commencé ses activités le 6 janvier dernier. Celles-ci prendront fin le 31 décembre 1976.

Au cours d'une première période de six mois (janvier-juin 1975), cette promotion aura suivi pour l'essentiel une série de cours et d'activités théoriques organisés au siège de l'Association. S'y sont ajoutés jusqu'ici deux stages d'une semaine, l'un à Grenoble sur le thème **Analyse du milieu** (en collaboration avec Peuple et Culture-Isère) en février, l'autre avec dominante **Musique** dans le cadre du Festival de Royan en mars.

Après les stages d'été, la promotion se trouvera, à partir de septembre, dans différents postes pratiques pour une durée d'environ quatre mois.

#### IV — ACTIVITES DU SERVICE EDITION

##### 1 - Fiches de lecture

En avril 1975, nous avons envoyé aux abonnés aux fiches de lecture **LE BACHELIER** de Jules VALLES. Le prochain envoi sera **L'INSURGE** de Jules VALLES. Rappelons que l'abonnement aux fiches de lecture est de 35 F par an et qu'il donne droit à recevoir six fiches de lecture.

Nous tenons à la disposition de tous nos adhérents quinze fiches qui présentent **l'adolescence à travers le roman et le cinéma**. Voici la liste des fiches de lecture sur les romans étudiés :

L'ENFANT, Jules VALLES

POIL DE CAROTTE, Jules RENARD

EN GAGNANT MON PAIN, Maxime GORKI

LA GUERRE DES BOUTONS, Louis PERGAUD

LE FILS DU PAUVRE, Mouloud FERAOUN

LETTRE A UNE MAITRESSE D'ECOLE, enfants de BARBIANA

LES GRAINS SOUS LA MEULE, Jean ROBINET

LA RENCONTRE DES HOMMES, Bénigno CACERES

L'AME EN FEU, Serge MONTIGNY  
LES APPRENTIS DU DIABLE, Jean ALEGRE  
LE DERNIER DES JUSTES, André SCHWARTZ BART  
LA RAGE DE VIVRE, M. MEZZROW, B. WOLFE  
BAHIA DE TOUS LES SAINTS, Jorge AMADO

La brochure présentant les adolescents dans les films depuis les dix dernières années comporte cent-quatre-vingt pages.

L'ensemble de ces documents, groupés avec une introduction sur l'adolescence, est en vente au prix exceptionnel de 90 F. Vous pouvez passer des commandes.

## 2 - Collection Peuple et Culture aux Editions du Seuil

L'ouvrage de Jean-François CHOSSON, qui a animé pendant le nombreuses années la Commission Méthode de Peuple et Culture, sur l'Entraînement Mental remporte le succès qu'il mérite. Sans aucun doute il faudra envisager une réédition. Rappelons que l'Entraînement Mental est une méthode qui vise à aider tout homme à mieux penser en partant du milieu vécu et en s'inspirant des principes de la pédagogie sportive.

Un volume, 14×21, 192 pages, 26 F.

Georges JEAN vient de nous remettre son manuscrit sur **Le Théâtre** à paraître dans la collection à la fin de l'année. C'est le dernier volume de la trilogie : **La Poésie, Le Roman, Le Théâtre.**

## V — ACTIVITES DU GROUPE D'ETUDE SUR L'AUTOFORMATION DES ANIMATEURS DE PEUPLE ET CULTURE (responsables : J. DUMAZEDIER, J. HEDOUX)

L'Assemblée générale de novembre 1973 avait chargé un groupe d'études d'animateurs de préparer une réflexion collective sur les orientations et méthodes spécifiques du

mouvement par rapport aux principaux courants actuels de l'éducation permanente.

Dans le cadre du C.E.P. (Centre d'Etude et de Programmation), J. DUMAZEDIER et Hélène DE GISORS ont préparé, à cet effet, un document de cent vingt pages. Ce document comprend une vingtaine d'analyses des principaux ouvrages d'inspirations différentes, voire opposées, nécessaires à cette réflexion collective sur la pratique de Peuple et Culture. Ces ouvrages sont analysés selon une méthode rigoureuse capable de favoriser une double confrontation :

1 — confrontation des catégories de l'analyse théorique de l'ouvrage, et celle de l'analyse pratique de l'action éducative,

2 — confrontation des différents points de vue des auteurs sur les mêmes problèmes de l'action éducative (1).

Les animateurs régionaux et nationaux intéressés par cette réflexion collective se réuniront trois jours pour apprendre à mieux analyser et à mieux utiliser le document destiné à favoriser le perfectionnement de chacun.

Joffre DUMAZEDIER et Hélène DE GISORS seront les animateurs de ces journées qui se dérouleront du 8 au 10 mai 1975 avec une dizaine de participants.

## VI — RELATIONS EXTERIEURES

### O.F.A.J.

Dans le cadre des activités O.F.A.J. s'est déroulé, pendant la première semaine des vacances de Pâques, un voyage d'études à Regensburg organisé par Peuple et Culture Auvergne à l'intention d'un groupe de jeunes travailleurs.

---

(1) Ce document, qui intéresse tous ceux d'entre vous qui souhaitent s'informer sur les méthodes de formation des adultes, est en vente au prix de 25 F.

## **LA FEDERATION DE L'EDUCATION NATIONALE ET PEUPLE ET CULTURE**

Dès que notre ami André HENRY a pris ses fonctions de Secrétaire général de la F.E.N., il a tenu à rencontrer les responsables Peuple et Culture pour examiner avec eux les possibilités de travaux en commun efficaces. Des rencontres de travail auront lieu dont nous rendrons compte.

### **LE VI<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DU LIVRE, NICE 2-8 MAI 1975**

Comme chaque année notre délégué général Benigno CACERES et Georges JEAN de la Commission lecture participent au Festival International du Livre. Cette année ils animent une partie du colloque consacré à la lecture publique en France.

### **LA SEMAINE DU LIVRE A SAINT-NAZAIRE, 14-19 AVRIL 1975**

Bénigno CACERES a participé avec d'autres écrivains le 18 et le 19 avril au Colloque organisé sur le livre par l'Office Municipal d'Action Culturelle de Saint-Nazaire.

### **1975 L'ANNEE DE LA FEMME**

Notre ami F. CLEMENT, rédacteur en chef de la **Bibliographie de la France**, demande à Peuple et Culture de rédiger pour sa revue une importante étude sur les romancières françaises contemporaines et leurs œuvres. Ce travail paraîtra en mai et juin et sera en vente fin juin.

**LA FEDERATION FRANÇAISE DES CINE-CLUB** nous communique que dans la nuit du 2 avril 1975, 48 films de format 16 mm lui ont été volés. Ces films constituaient l'ensemble de son répertoire : HITCHOCK, FORD, FELLINI, COCTEAU, etc. Nous souhaitons vivement que les démarches de la Fédération Française auprès du Centre

National de la Cinématographie et du Secrétariat d'Etat à la Culture, permettent à la Fédération de reconstituer sa cinémathèque.

**C.N.A.J.E.P.** (Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire)

Le C.N.A.J.E.P. se réunit régulièrement pour prendre position sur l'ensemble des problèmes concernant nos associations. La direction du cabinet du Secrétaire d'Etat a fait savoir qu'une subvention d'environ 100 000 F serait accordée au B.E.J.E.P. (Bureau d'étude de la jeunesse et de l'éducation populaire) du C.N.A.J.E.P.

## **HAUT COMITE DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DES LOISIRS**

Le Haut Comité s'est réuni le vendredi 31 janvier sous la présidence de Monsieur le Premier ministre. Au nom du C.N.A.J.E.P., J.M. DU PLAA a lu une déclaration précisant la position des associations groupées au sein de cet organisme, vis-à-vis du Haut Comité. Le Haut Comité s'est à nouveau réuni le mercredi 9 avril. On trouvera « in fine » des extraits de cette importante prise de position qui engage toutes les associations membres du C.N.A.J.E.P.

## **VII — LES AUTEURS DE PEUPLE ET CULTURE**

**Paul LENGRAND, L'HOMME DU DEVENIR** « Vers une Education Permanente »

Comment l'éducation en devenant permanente change de caractère, revêt sa vraie signification et se situe dans sa juste perspective, c'est ce que notre président s'est proposé de montrer dans ces pages qui poursuivent une réflexion abordée dans son **Introduction à l'Education Permanente** publiée par l'U.N.E.S.C.O. en 1970.

Un livre d'impact, des idées-force, vitales pour notre

monde en mutation, pour les animateurs en particulier, mais aussi pour chacun d'entre nous.

EDITION ENTENTE, 1 volume, 12×20, 110 pages, 15 francs.

### **Bénigno CACERES, LES JOURS GARDES**

Après avoir publié **Le Compagnon Charpentier de Nazareth**, Bénigno CACERES vient de faire paraître aux Editions du Seuil **Les Jours Gardés**. Ce sont les jours enfouis, ceux que la mémoire retrouve quand elle sait descendre au-delà de ses habitudes et de ses évidences. A travers le changement des années, des lieux, des êtres proches ou soudain rapprochés, le regard est le même, et pourtant — comme celui du lecteur qui l'accompagnera le long de son chemin — se renouvelle lui-même et renouvelle les présences qu'il évoque.

AUX EDITIONS DU SEUIL, 1 volume, 13×19, 126 pages, 17 francs.

### **Georges JEAN, LES MOTS DU RESSAC**

Notre ami Georges JEAN continue son œuvre poétique. Après les trois volumes du **Livre d'or des Poètes** et **Il était une fois la Poésie**, il publie : **Les mots du ressac**, son sixième recueil de poèmes. Ceux qui ont suivi les stages « lecture » animés par Georges JEAN connaissent son amour pour la poésie qu'il sait faire partager. « Ce qui demeure, les poètes le fondent ». Lisez ce recueil, vous en serez convaincus.

EDITIONS P. SEGHERS, 1 volume 11×18, 110 pages, 15 francs.

### **Guy LE BOTERF, FORMATION ET PREVISION**

Notre ami Guy LE BOTERF — qui a été un des animateurs de Culture et Développement et qui participe aux activités de Peuple et Culture — vient de faire paraître **Formation et Prévision**. Prévoir la formation, former à la prévision,

et organiser l'espace éducatif, tels sont les trois thèmes essentiels de ce nouvel ouvrage.

LES EDITIONS E.S.F., ENTREPRISE MODERNE D'EDITION,  
1 volume, 16×24, 144 pages, 38 francs.

### **Pierre BESNARD, SOCIO-PEDAGOGIE DE LA FORMATION DES ADULTES**

Se fondant notamment sur son expérience d'animateur à Peuple et Culture et sur son enseignement à l'Université Paris-V Sorbonne, Pierre BESNARD présente un des premiers essais réalisés dans le domaine de la socio-pédagogie des adultes. En partant d'une part des déterminants de la formation, d'autre part d'enquêtes nationales, l'auteur propose une démarche à la fois théorique et concrète qui devrait permettre de mieux comprendre la formation des adultes en France au moment où s'accélère son développement.

LES EDITIONS E.S.F., ENTREPRISE MODERNE D'EDITION,  
1 volume, 16×24, 180 pages, 38 francs.

### **VIII — EXTRAITS DE LA DECLARATION DUE AU NOM DU C.N.A.J.E.P., par J.M. DU PLAA, à la séance plénière du Haut-Comité de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs le 31 janvier 1975 en présence du Premier ministre**

«...Dans une société comme la nôtre où le « fait jeunesse » constitue un phénomène si important il faut bien constater que « l'entrée dans la vie active, dans la vie responsable » des jeunes est rendue difficile par l'insuffisance des conditions et des mesures qui permettent d'accueillir l'expression de leurs besoins, de leurs problèmes....

...Selon les chiffres officiels du marché de l'emploi, c'est près de 50 % des demandeurs d'emploi qui sont des jeunes...

...Cette situation si préoccupante du chômage des jeunes

conduit à poser la question quasi indissociable de la formation professionnelle pour laquelle les efforts consentis par les pouvoirs publics doivent être accrus pour répondre aux besoins réels.

Ce sont aussi les conditions d'accès des jeunes à un logement, et tout spécialement pour les jeunes travailleurs, qui nécessitent la mise en œuvre de mesures appropriées.

L'emploi, la formation professionnelle, le logement des jeunes, ce ne sont pas là les seules urgences.

Le retentissement qu'ont eu dans la nation toute entière les récents incidents survenus à l'armée, montrent aussi l'inquiétude ressentie devant l'inadaptation des conditions dans lesquelles s'accomplit le service national, s'adressant à des jeunes appelés devenus des citoyens majeurs sous l'effet d'une loi dont on mesure alors les conséquences des situations nouvelles qu'elle crée.

La recherche de solutions à des problèmes intéressant l'avenir des jeunes, comme ceux que nous venons d'évoquer passe par l'élaboration d'une politique globale en faveur de la jeunesse.

Nous voudrions faire partager là notre conviction que les pouvoirs publics ne peuvent définir et conduire une telle politique sans qu'il n'y ait à chacun des degrés où sont analysées ces questions, où sont élaborées des propositions, où sont étudiées des mesures, une réelle participation des jeunes eux-mêmes.

Pour cela la tâche essentielle du Haut-Comité doit consister à se saisir de ces problèmes, à établir des priorités, à formuler des propositions, à définir des orientations, qui devront être recueillies par le Parlement, pour aider les pouvoirs publics à remplir leur mission.

Pour mener à bien cette tâche, il est nécessaire d'établir des méthodes et un calendrier de travail et d'y associer les personnes concernées du fait de leur compétence, de leurs responsabilités ou de leurs engagements.

Ainsi les associations ont-elles une place à tenir dans la

concertation avec les pouvoirs publics : « Toute grande œuvre sociale est en effet une œuvre collective, elle nécessite par là même le relais des associations tant pour construire les projets d'ensemble à partir des citoyens que pour les réaliser ».

Ces propos, parmi d'autres, Monsieur le Premier ministre, furent énoncés par le Gouvernement à l'occasion de la séance inaugurale de ce Haut-Comité de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, il y aura bientôt quatre ans.

La perspective qu'ils entendaient signifier quant au rôle à jouer dans notre société par l'association doit être ici quelque peu développée.

L'association constitue par nature un lieu de rencontres entre les individus à qui elle offre un moyen d'expression de leur personnalité. Ainsi, le « fait associatif » comme certains l'appellent contribue-t-il à recréer des lieux d'exercice des solidarités.

En permettant à chacun d'accéder à un engagement, par la réalisation d'objectifs, par un acte volontaire, l'association est un facteur essentiel du développement de la vie démocratique de la nation.

Aujourd'hui, les conditions de vie des associations sont toujours plus difficiles, et de plus en plus l'existence même de l'association est menacée.

Oui, l'association est menacée car il n'est plus suffisant de lui reconnaître le droit à l'existence, comme le fait la législation, si des garanties sérieuses ne lui permettent pas de continuer à vivre en disposant de moyens adaptés pour jouer pleinement son rôle de progrès.

D'autant que dans des domaines aussi fondamentaux que la formation et les loisirs un véritable secteur commercial s'étend, se substituant aux associations volontaires qui disparaissent. L'Etat en reconnaissant davantage que les associations assument des tâches d'intérêt général et qu'elles jouent un rôle de médiation essentiel dans une vie démocratique, doit mettre en œuvre une politique audacieuse et cohérente qui permettra aux associations

de poursuivre leur mission. C'est donc à la fois, une protection de l'association, face à l'accroissement considérable des charges fiscales par exemple, ou à un secteur commercial qui se situe en concurrence directe, et sa promotion que l'Etat doit entreprendre.

C'est là pour les pouvoirs publics l'occasion de susciter une série d'initiatives essentielles pour le devenir de la collectivité nationale.

Nous demandons à y prendre notre part dans le cadre d'une concertation générale et nous souhaitons ne plus avoir le sentiment de devoir nous justifier par rapport à une vaine comptabilité de notre représentativité exacte. Les questions de la jeunesse sont celles de la nation, a-t-on répété encore au Parlement. Si cela est vrai, comme nous le croyons, il faut bien reconnaître que dans le budget de l'Etat la part faite au Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs demeure bien dérisoire puisqu'elle n'en atteint pas 1 %.

Mais au-delà de cette constatation nous voudrions définir le cadre dans lequel doit être élaborée une politique globale en faveur de la jeunesse.

La condition indispensable que constitue le caractère interministériel de cette politique n'est plus à démontrer.

Les questions qui intéressent l'avenir des jeunes ne peuvent demeurer de la compétence d'un seul ministère sous peine de conduire très vite à une impasse.

C'est pourquoi la mise en place sous votre autorité, Monsieur le Premier ministre, d'un comité interministériel chargé des questions de jeunesse pourrait être la traduction de cette volonté au niveau de l'administration de l'Etat.

De même, pour le Haut-Comité nous voudrions redire la nécessité absolue que l'ensemble des départements ministériels y soient représentés de manière effective sans quoi aucun dialogue ne peut s'établir.

Dans la logique de cette mesure, il conviendrait mieux

de traiter des relations entre le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et au Loisirs et les associations dans une commission prévue à cet effet, et pour suggérer une mesure simple et efficace, le Conseil supérieur de la Jeunesse et de l'Education Populaire, déjà existant, pourrait s'y prêter.

Enfin s'agissant des commissions ministérielles jeunesse, il appartient au Secrétariat général du Haut-Comité d'en coordonner les travaux.

Pour cela les moyens d'action et de fonctionnement dont dispose le Haut-Comité doivent être accrus. De même que les associations de Jeunesse doivent être assurées des moyens propres à leur permettre une participation dans de bonnes conditions à ces instances.

Voilà, Monsieur le Premier ministre, l'essentiel de nos réflexions dans la recherche de la concertation que vous souhaitez, pour permettre l'élaboration d'une politique jeunesse.

En terminant, je voudrais évoquer deux faits qui montrent combien cette concertation est indispensable.

Lors de la mise en place des comités régionaux économiques et sociaux nous avons dû constater que sur l'ensemble des régions de notre pays, huit seulement ont fait place à la représentation de la jeunesse, qui ne pourra donc que très peu participer à la mise en œuvre d'une politique régionale.

Plus récemment encore, le Journal Officiel vient de publier le décret portant constitution des quatre commissions pour la définition de l'orientation préliminaire du VII<sup>e</sup> Plan.

La participation des associations de jeunesse n'y est pas prévue, et pourtant, comment ne pas regretter que dans une phase si importante de l'élaboration du Plan qui déterminera le cadre de vie des années à venir, la jeunesse soit absente ?

Nous avons pris acte de vos déclarations aujourd'hui,

Monsieur le Premier ministre, et nous vous réaffirmons notre volonté de participer, dès maintenant, à la recherche des solutions pour l'ensemble des questions qui intéressent l'avenir des jeunes. »

Nous nous tenons à votre entière disposition pour vous fournir toutes informations complémentaires sur les différents points abordés dans cette lettre.

Bien à vous,

Peuple et Culture